

LOU TAMBOURINAÏRE DE MOSCLAT

Décembre 2016



Photo Linda Hadj yahia

Le mot du Maire

A l'aube de cette nouvelle année, le Conseil Municipal se joint à moi pour vous présenter, ainsi qu'à vos proches nos meilleurs vœux de bonheur et santé pour 2017.

Malgré les événements éprouvants qui ont encore une fois ébranlé notre pays, nous ne devons pas céder au marasme. Soyons vigilants, solidaires et souhaitons que les prochains mois nous apportent plus de sérénité.

2017 voit donc la réalisation de CAUVALDOR 2 avec l'intégration de deux communautés supplémentaires qui va entraîner de nombreuses réunions pour la mise en place des compétences et diverses commissions.

Les travaux effectués sur l'école et la cantine se termineront probablement en février et il sera alors nécessaire d'envisager ceux concernant la mise en accessibilité des bâtiments communaux ainsi que la réfection de la salle polyvalente selon nos disponibilités budgétaires.

Je vous donne rendez-vous le dimanche 22 janvier 2017 à la salle polyvalente à 11h00 pour la cérémonie des vœux, moment de convivialité qui se clôturera par le verre de l'amitié.

Le Maire,

Monique BOUTINAUD

LE TAMBOURINAIRE SOMMAIRE DECEMBRE 2016

- Le mot du Maire
- Etat civil
- Le conseil Municipal travaille
- Les travaux
- CAUVALDOR
- L'Avenir de l'école
- Du côté des associations
- Noël 2016 à Masclat
- La Confrérie de la Mique
- Respect d'autrui et de la nature
- Economie
- Mémo mairie
- Numéro téléphones utiles

Annexes :

- Compostage : bon de commande composteur
- Frelons asiatiques : comment s'en débarrasser ?
- ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement du Lot)

Etat Civil

Naissance :

- CLUZET Lola le 16/10/2016

Décès :

- Madame TOULOUSE Jeanne le 31/10/2016

Mariages :

- Alexandra POLBOST et Gilles FABRE le 10/09/2016
- Véronica CASTILLO LUNA et Sébastien DE NARDI le 29/12/2016

Le Conseil Municipal travaille

Il s'est réuni les 5 juillet, 28 septembre, 15 novembre et 22 décembre 2016

Les comptes-rendus sont consultables à l'affichage ainsi que sur le site www.masclat.fr

Les travaux

- Les huisseries de la cantine et de l'école ont été remplacées par des doubles vitrages. Les plafonds ont été rabaissés afin d'obtenir un gain énergétique conséquent. Tous ces travaux ont été étudiés par l'Agence locale de l'Energie (Quercy Energie).
- L'Accessibilité des bâtiments Communaux aux personnes à mobilité réduite, doit être mise en conformité : elle concerne la mairie, l'école, la salle polyvalente, les toilettes publiques ainsi que l'église. Une période de 3 ans renouvelable a été accordée par les services de l'Etat.

CAUVALDOR

La communauté de Cère et Dordogne ainsi que la Commune Nouvelle de Sousceyrac intègrent CAUVALDOR. Les élections du Président et des Vice Président (15) ont eu lieu le samedi 7 janvier.

2017 sera donc une année de travail intense au sein de cette Communauté pour son organisation. Les délégués aux différentes commissions devront être particulièrement assidus afin que notre commune s'intègre dans ce grand territoire.

Tous les habitants ont eu le «Cauvaldor Mag» où l'actualité du territoire a été détaillée en ce qui concerne les réalisations de 2016 et en précisant les projets futurs.

L'avenir de l'école

Il est évident qu'à l'avenir, les écoles de nos communes rurales seront menacées de disparition. Masclat n'échappe pas à la règle, pour la simple raison que le ministère de l'Education Nationale demande à ce que les enseignants soient nommés dans des écoles à deux classes. La plupart des enfants du RPI Fajoles-Lamothe-Masclat, sont originaires du village, ce qui permet d'espérer de conserver notre garderie ici même. Nous sommes en attente d'une manifestation de l'Inspecteur d'Académie pour le regroupement du RPI concentré.

Du côté des Associations

- **Société de chasse** : Le dernier lâcher de faisans a été effectué le 8 janvier 2017 sur les lieux réservés. Le repas annuel des chasseurs aura lieu le samedi 11 mars 2017 en soirée à la salle polyvalente.
- **Association des Parents d'Elèves (A.P.E)**

Le nouveau bureau a été constitué :

Président : LANOIX Etienne

Trésorière : GOUDY Laurence

Secrétaire : CONAN Fiona

Le marché de Noël a eu lieu le dimanche 18 décembre.

Nous n'avons pas été informés de la suite des manifestations pour l'année scolaire.



(Photo JL Thocaven)



(Photo Lucile Maladen)

Les Aînés Ruraux :

Assemblée générale des retraités 11/12/2016 : Dimanche 11 décembre s'est tenue la 41^e assemblée générale de l'association des Retraités de Masclat et sa région. Une cinquantaine de personnes se sont retrouvées à la salle polyvalente de Masclat. Le président, Maurice Contival, a présenté le rapport moral. Josette Dumaine a détaillé le rapport financier et Christine GIE est revenue sur les activités 2016. Le bilan pour cette année est positif et encourageant. Les progrès 2017 ont été évoqués. L'association compte 88 adhérents. Le bureau a été réélu à l'unanimité. Une assemblée générale extraordinaire a suivi et le conseil d'administration a décidé d'élever au rang de **Président d'Honneur Claude EVARD après 20 années passées au service de l'Association.**



Les anciens Combattants

La section de Masclat n'existe plus par manque d'adhérents, mais les cérémonies du 8 mai et 11 novembre auront toujours lieu, organisées par la mairie.

Noël 2016

La fête de Noël avec les enfants de l'Ecole de Masclat s'est déroulée le jeudi 16 décembre 2016. Le Père Noël accompagné d'un lutin sont arrivés en carriole, tirée par un âne bien sympathique. Avant la distribution des cadeaux aux enfants il leur a été proposé d'effectuer un petit tour ce qui a été bien apprécié par tous.



(Photo Lucile Maladen)



(Photo Lucile Maladen)

Confrérie de la Mique

Organisé par la Confrérie de la Mique, le concours de la meilleure mique au pain s'est déroulé à Veyrignac cette année dans une ambiance conviviale comme toujours. C'est de la commune de MILHAC qui a gagné avec Isabelle BONNET. La prochaine fête de la mique aura lieu à MILHAC le 3 décembre 2017 et le concours portera sur la mique feuilletée.



(Photo Lucile Maladen)

Respect d'autrui et de la nature

* Une fois de plus, les mauvais comportements relatifs au tri des déchets ont été constatés et vont entraîner une augmentation du prix de la tonne !!

* D'autre part des plaques de toit amiantées ont été déposées dans les bois Combe de La Mât ! Comment peut-on se comporter de la sorte en ignorant les conséquences désastreuses sur notre environnement ?

Madame le Maire souhaite que ses administrés fassent preuve de civisme et de respect de la nature. Elle rappelle que la loi interdit les dépôts sauvages qui sont passibles d'une amende et de poursuites judiciaires obligeant le déposant à effectuer le retrait et le traitement.

Economie

- « Exotic Délices » reprend ses ventes à emporter tous les mardis dès 18 h à partir du mardi 7 février 2017
- **Comité des fêtes** : l'Assemblée Générale annuelle aura lieu bientôt. selon l'entretien avec l'actuelle présidente, les membres du bureau ne souhaitent pas renouveler leur engagement. Le manque de bénévoles pouvant leur venir en aide se fait cruellement ressentir et a découragé les seuls participants.

Le Comité des Fêtes sera vraisemblablement mis en sommeil et 2017 ne verra donc pas la fête votive. Toutes les personnes qui seraient intéressées pour organiser cette manifestation sont priées de se faire connaître en mairie, auprès de Madame le Maire.

Mémo Mairie

Le Secrétariat de la Mairie est ouvert au public le mardi de 14h à 18h et le vendredi de 9h à 12h

Madame le Maire reçoit sur rendez-vous le mardi et le jeudi après-midi.

Adresses utiles

- Mairie : 05 65 37 63 78 Messagerie « mairie-masclat@wanadoo.fr »
- Ecole : 05 65 37 63 55
- SYDED du Lot (gestion des déchets municipaux) : 05 65 21 54 30
- Maison Médicale de PAYRAC : 05 65 37 95 46
- Cabinet Médical de St JULIEN DE LAMPON : 05 53 29 70 25
- Cabinet d'infirmières de St JULIEN DE LAMPON : 05 53 29 70 19
- Cabinet d'infirmières de GOURDON : 05 65 41 01 01
- Cabinet d'infirmières de PAYRAC : 05 65 37 91 32
- Service de radiologie à l'hôpital de GOURDON : 05 65 27 66 29
- Mapa de PAYRAC: 05 65 41 19 28
- Déchetterie de PAYRAC : 05 65 32 02 47
- Déchetterie de SOUILLAC : 05 65 37 08 22